

**Séance extraordinaire du 27 avril 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 27 avril 2015 à 17 h 15, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
	Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>
----------	-------------------------------

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 17 h 15.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 0 Ouverture de la séance**
- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire
  
- 700 Loisirs de culture**
- 700-1 Dossier du Centre Quatre Saisons
  
- 1000 Période de questions**
  
- 1100 Levée de la séance extraordinaire**

M.B. 2015-04-27-087

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté et ce, sans aucune modification ou ajout.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Dossier du Centre Quatre Saisons**

**A- Embauche d'un chargé de projet**

M.B. 2015-04-27-088

**Considérant** le projet d'agrandissement du Centre Quatre Saisons;

**Considérant** que les membres du conseil désirent procéder à l'embauche d'un chargé de projet responsable des travaux reliés à cet agrandissement;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'embaucher monsieur Guy Patry au taux horaire convenu et ce, comme chargé de projet responsable de la supervision des travaux d'agrandissement du Centre Quatre Saisons. La dépense reliée à cet embauche sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre Saisons » (03-600-00-000).

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Mandat à l'architecte – Plans et devis**

M.B. 2015-04-27-089

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de retenir les services de Robert Ledoux, architecte, pour la réalisation de plans et devis détaillés pour l'agrandissement du Centre Quatre Saisons. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre Saisons » (03-600-00-000).

**Adoptée à l'unanimité**

**C- Licence de constructeur-propriétaire**

M.B. 2015-04-27-090

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de licence de constructeur-propriétaire auprès de la Régie du bâtiment du Québec et ce, pour les travaux au Centre Quatre Saisons et monsieur Guy Patry sera le répondant pour la municipalité de Bouchette. Il est de plus résolu de défrayer les frais pour un traitement accéléré de notre demande. Cette dépense au montant de 1360.50\$ sera imputée au poste « Immobilisations – Centre Quatre-Saisons » (03-600-00-000)

**Adoptée à l'unanimité**

**D- Retour au travail des employés saisonniers**

M.B. 2015-04-27-091

**Considérant** le projet d'agrandissement du Centre Quatre Saisons;

**Considérant** que certains travaux préparatoires peuvent être exécutés par les employés de la municipalité;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la réintégration au travail de l'équipe d'employés des travaux publics, soit : Monsieur Denis Larivière, en tant que journalier et opérateur de la rétrocaveuse, Monsieur Richard Lacroix, en tant que journalier et conducteur du camion « dompeur », Monsieur Éric Lamarche, en tant que directeur des travaux publics et Monsieur Charles Saumure en tant que journalier et ce, dès cette semaine. Les dépenses reliées aux travaux au Centre Quatre

Saisons seront imputées au poste « Immobilisations – Centre Quatre-Saisons » (03-600-00-000).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

M.B. 2015-04-27-092

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 17 h 50.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix, g.m.a.  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière